

*Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse

(5210 et 2250*)

5

* Habitat prioritaire
CODE CORINE 32.132

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Étage thermo-méditerranéen, de 2-5 m à 50-80 m d'altitude.

Exposition quasi permanente aux embruns et, de temps à autre, aux fortes tempêtes et subissant en été un fort déficit hydrique.

Pentes très variables, depuis la verticalité de falaises jusqu'à la platitude des plates-formes littorales et d'une portion du plateau de Bonifacio.

Sur deux grands types de substrats : rocheux *sensu lato* et sablo-graveleux.

Dans le cas des substrats rocheux [code UE : 5210] : roches diverses (calcaire, granite, schiste, rhyolite) plus ou moins dénudées et plus ou moins recouvertes de colluvions d'épaisseur et de textures très variées.

Dans le cas des substrats sablo-graveleux [code UE : 2250*] : sable dunaire, cordon littoral de sable grossier et graviers, terrasse fluvio-marine.

Variabilité

Le Genévrier turbiné (*Juniperus phoenicea* subsp. *turbinata*) participe sur le littoral de la Corse à diverses végétations dont la grande diversité typologique est en rapport :

- avec les impacts des activités anthropiques, anciens ou plus ou moins récents (incendies, coupes, mises en cultures, pâturage...) et les stades de succession après l'arrêt de ces impacts ;
- avec la profondeur du substrat meuble et plus ou moins fin ;
- avec le degré d'exposition aux tempêtes, lui-même lié à l'éloignement de la mer, à l'altitude, à l'orientation par rapport aux vents et à la pente.

Les fourrés hauts à Genévrier turbiné peuvent être rattachés à deux ensembles principaux selon les genévriers présents :

- **fourré à Pistachier lentisque et Genévrier turbiné** [*Pistacia lentisci-Juniperetum phoeniceae*], sur rochers et sables, avec le Genévrier turbiné seul ;
- **fourrés à Genévrier turbiné et Genévrier à gros fruits** [*Asparago acutifolii-Juniperetum macrocarpa* subass. *juniperetosum turbinatae*], uniquement sur sables dunaires, à Genévrier turbiné et Genévrier à gros fruits (*Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa*).

N.B. : sur substrats sableux ou sablo-graveleux, les junipérais à Genévrier turbiné relèvent à la fois de l'habitat non prioritaire de la directive « Matorrals arborescents à *Juniperus* spp. » et de l'habitat prioritaire « * Dunes littorales à *Juniperus* spp. » [code UE : 2250*] ; elles doivent être traitées de préférences par le dernier code (éventuellement en croisement avec le 5210) qui leur est spécifique. Sur substrats rocheux, les junipérais à Genévrier turbiné ne relèvent que de l'habitat non prioritaire « Matorrals arborescents à *Juniperus* spp. » [code UE : 5210].

Physionomie, structure

D'après la structure (hauteur moyenne et degré de recouvrement) se distinguent plusieurs types de formations à Genévrier turbiné.

Principales formations sur les rochers *sensu lato* [code UE : 5210] :

- bosquets de forêt basse (sans doute relictuelle) à nette dominance de Genévrier turbiné, de 3 à 4 m de haut et 100 % de recouvrement, à circulation assez aisée au-dessous, à strate basse très pauvre, localisés çà et là sur les pentes rocheuses, de 2-5 m à 30-50 m d'altitude environ ;
- forêts basses, de moins de 6 m de haut, sur les pentes rocheuses peu exposées aux tempêtes, au-delà de 30-80 m d'altitude, de composition mixte à l'échelle de la centaine de mètres carrés, à dominance de Genévrier turbiné mais avec le Chêne vert (*Quercus ilex*) assez abondant ;
- matorrals discontinus correspondant à une mosaïque à l'échelle de la centaine de mètres carrés, entre un élément arbustif à arboré (60 % de la mosaïque), difficilement pénétrable, à Genévrier turbiné dominant et avec Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*) et Filaire à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*), et un élément bas (de moins de 0,2 m de haut) ou du sol nu ;
- matorrals comprenant une strate de grands pieds (de 2 à 4 m de haut) de Genévrier turbiné surmontant une strate de maquis dense, de 1 à 2 m de haut, à Pistachier lentisque et Calicotome velu (*Calicotome villosa*), celui-ci correspondant à la recolonisation d'anciennes parcelles cultivées où avaient été laissés de vieux genévriers turbinés ;
- matorrals comprenant une strate de 1 à 3 m de haut, dominée par le Genévrier turbiné, surmontant une strate moyenne de 0,2 à 1 m de haut, dominée par le Ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*) ;
- fourrés littoraux à Genévrier turbiné et Pistachier lentisque, de disposition linéaire à proximité de la mer, correspondant au manteau subsistant de l'ancienne forêt littorale qui a été détruite presque partout en Corse ;
- matorrals, de diverses hauteurs, à Genévrier turbiné dominant sur les plates-formes littorales présentant un substrat meuble et qui ont été victimes d'incendies.

Principales formations sur le sable dunaire [code UE : 2250*] :

- fourrés hauts, de 3 à 5 m de haut et approchant les 90 à 100 % de recouvrement, dominés par le Pistachier lentisque et le Genévrier turbiné, avec comme autres espèces, le Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*), le Filaire à feuilles étroites, l'Arbousier (*Arbutus unedo*), le Chêne vert, le Myrte (*Myrtus communis*) et les lianes : Smilax rude (*Smilax aspera*) et Garance voyageuse (*Rubia peregrina*) ;
- fourrés hauts, mixtes, codominés par le Genévrier turbiné et le Genévrier à gros fruits, avec comme autres espèces, présentant de plus faibles recouvrements, le Pistachier lentisque, le Chêne vert, le Nerprun alaterne et les lianes : Smilax rude et Garance voyageuse.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Sur les pentes rocheuses [code UE : 5210] :

Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>
Genévrier turbiné	<i>Juniperus phoenicea</i> subsp. <i>turbinata</i>
Pistachier lentisque	<i>Pistacia lentiscus</i>
Nerprun alaterne	<i>Rhamnus alaternus</i>
Arbousier	<i>Arbutus unedo</i>

Bruyère arborescente	<i>Erica arborea</i>
Chêne liège	<i>Quercus suber</i>
Filaire à feuilles étroites	<i>Phillyrea angustifolia</i>
Genévrier oxycède	<i>Juniperus oxycedrus</i> subsp. <i>oxycedrus</i>
Oléastre	<i>Olea europaea</i> var. <i>sylvestris</i>
Smilax rude	<i>Smilax aspera</i>
Sur le sable dunaire [code UE : 2250*] :	
Genévrier à gros fruits	<i>Juniperus oxycedrus</i> subsp. <i>macrocarpa</i>
Genévrier turbiné	<i>Juniperus phoenicea</i> subsp. <i>turbinata</i>
Pistachier lentisque	<i>Pistacia lentiscus</i>
Nerprun alaterne	<i>Rhamnus alaternus</i>
Arbousier	<i>Arbutus unedo</i>
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>
Clématite flammette	<i>Clematis flammula</i>
Filaire à feuilles étroites	<i>Phillyrea angustifolia</i>
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>
Myrte	<i>Myrtus communis</i>
Smilax rude	<i>Smilax aspera</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Néant.

Correspondances phytosociologiques

Maquis littoraux thermo-méditerranéens des dunes et de certaines côtes abruptes ; alliance : *Juniperion turbinatae*.

Dynamique de la végétation

Spontanée

Sur les falaises à très forte pente et sur les rochers avec très peu de substrat, dynamique très lente ou même nulle (groupements à caractère quasi permanent, en raison des fortes contraintes stationnelles liées principalement aux embruns, aux tempêtes d'hiver et à la sécheresse d'été).

Sur les plates-formes et sur les pentes avec une certaine épaisseur de substrat meuble (colluvions ou arène granitique), dynamique très rapide, d'où une très bonne capacité d'expansion et de colonisation de l'espace par le Genévrier turbiné.

Sur les dunes, en l'absence d'impact, le Genévrier turbiné a tendance à s'étendre.

Liée à la gestion

Néant.

Habitats associés ou en contact

Sur les pentes rocheuses, les habitats associés aux divers

maquis à Genévrier turbiné sont très variés :

- îlots forestiers à Chêne vert [*Quercion ilicis*, code UE : 9340] ;
- maquis hauts à Arbousier et Chêne vert [*Quercion ilicis*, code UE : 9340] ;
- formations à Euphorbe arborescente (*Euphorbia dendroides*) [*Oleo sylvestris-Ceratonion siliquae*, code UE : 5330] ;
- cistaies diverses : à Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*) et Ciste de Montpellier, à Ciste de Montpellier et Romarin officinal (*Rosmarinus officinalis*), à Ciste de Montpellier et Lavande stéchas (*Lavandula stoechas*), à Ciste à feuilles de sauge et Lavande stéchas [*Lavanduletalia stoechadis*, code UE : 2260] ;
- formation à Asperge blanche (*Asparagus albus*) et Rue à feuilles étroites (*Ruta chalepensis*) ;
- ourlets vivaces à Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*), à Siméthis à feuilles planes (*Simethis mattiazzii*), à Asphodèle d'été (*Asphodelus aestivus*) [*Phlomidio lychnitidis-Brachypodion retusi*, code UE : 6220*] ;
- pelouses à thérophytes [Lin à trois styles (*Linum trigynum*) et Plantain de Bellardi (*Plantago bellardii*)] des *Helianthemetalia guttatae* [code Corine : 35.3].

Sur les plates-formes proches de la mer, les habitats en contact sont surtout :

- garrigues littorales à Immortelle d'Italie (*Helichrysum italicum* subsp. *italicum*) et à Immortelle à petites feuilles (*Helichrysum italicum* subsp. *microphyllum*) [*Euphorbion pithusae*, code UE : 5410] ;
- pelouses vivaces à Plantain à grosse racine (*Plantago coronopus* subsp. *humilis*) et Pâquerolle fausse pâquerette (*Bellium bellidioides*) ;
- pelouses vivaces présentant au printemps l'Iris bermudienne (*Gynandrisis sisyrinchium*).

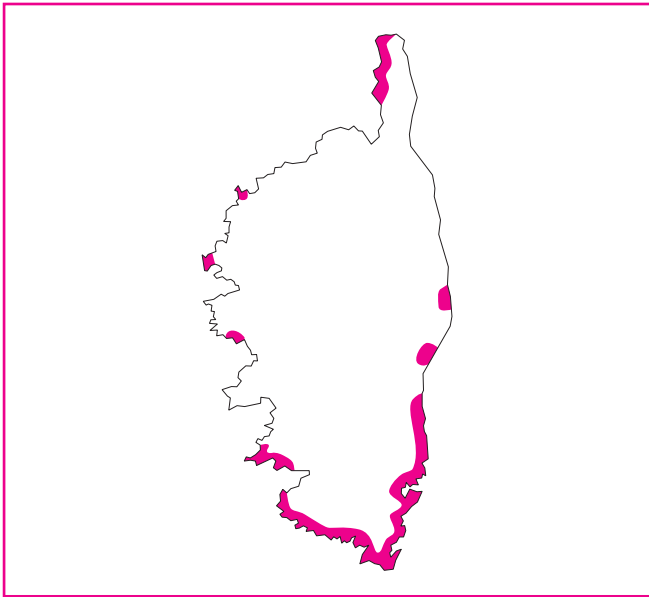
Sur les dunes, les habitats en contact sont assez divers :

- ourlets dunaires du *Crucianellion maritimae* [code UE : 2210] ;
- garrigues à Hélianthème à feuilles d'halime (*Halimium halimifolium*) [code UE : 2260] ;
- pelouses thérophytiques des *Malcolmietalia ramosissimae* (plusieurs types) [code UE : 2230] ;
- dunes embryonnaires secondaires à Chiendent jonciforme (*Elytrigia juncea*) [*Sporobolo arenarii-Elymenion farcti*, code Corine : 16.2112] et dunes mobiles secondaires à Oyat austral [*Ammophilenion australis*, code Corine : 16.2122] ;
- pelouses basses et claires à Plantain à grosse racine (*Plantago coronopus* subsp. *humilis*) et Lotier de Conrad (*Lotus cytisoides* subsp. *conradiae*) [*Plantagino humilis-Lotetum cytisoidis*].

Répartition géographique

En Corse, le Genévrier turbiné est bien répandu sur le littoral rocheux et sur plusieurs dunes et cordons littoraux : pointe du cap Corse (de Barcaggio à Centuri), côte ouest du cap Corse (Aliso, Canari), sud de La Revellata (au sud-ouest de Calvi), réserve de Scandola, pointe au sud-ouest de Sagone, du sud du golfe d'Ajaccio à l'embouchure du Baracci (au nord de Propriano), de Campomoro (sud du golfe de Valinco) à Solenzara (côte sud-orientale), sud et nord-est de l'étang d'Urbino, nord de la passe de l'étang de Diane (côte de Terrenzana).

Les dunes et cordons littoraux suivants présentent le Genévrier de Phénicie : Barcaggio, Aliso, plage du Taravo, Campomoro, Tizzano, Roccapina, Mucchiu Biancu, pourtours du golfe de Chevanu et de la baie de Figari, Stagnolu, Sperono, Rondinara, Porto-Novo, de Capu d'Acciaju à Palombaggia, pourtours des golfes de Porto-Vecchio, de San Ciprianu et de Pinarellu, Lavu Santu, Fautea, Cannella, Terrenzana.



Valeur écologique et biologique

Bonne résistance aux tempêtes d'intensité moyenne du Genévrier turbiné d'où un bon recouvrement des reliefs et une bonne protection du substrat contre l'érosion linéaire par ses maquis bas, moyens et hauts.

Résistance au feu par contre nulle d'où une possibilité de réimplantation post-incendie, aléatoire et excessivement lente (cas des dunes de Stagnolu et de Fautea).

Îlots forestiers bas de Genévrier turbiné localisés, correspondant aux derniers vestiges des anciennes forêts littorales thermo-méditerranéennes dont les plus beaux individus ont été coupés pour des poutres dans les maisons, en particulier à Bonifacio.

Présence de la Gennarie à deux feuilles (*Gennaria diphylla*), orchidée rare et protégée dont le sud de la Corse est la limite nord de son aire de répartition.

Utilité du Genévrier turbiné dans la nourriture hivernale des merles et grives migrateurs ou sédentaires.

Espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »

Néant.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Les îlots de forêts basses et les maquis hauts tapissant les pentes sont à privilégier. En particulier il faut protéger du feu la plupart des sites présentant une grande quantité de Genévrier turbiné. Il faut le réintroduire sur les dunes où ses peuplements ont brûlé.

Autres états observables

Néant.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Sans impacts, en particulier en absence d'incendie, les junipé-
raies à Genévrier turbiné présentent une dynamique leur per-

mettant de coloniser les parcelles et les pentes non entretenues. Il en résulte actuellement la formation de fourrés moyens et denses.

Les coupes à blanc des grands individus, qui ont eu lieu dans le passé, ne se produisent plus aujourd'hui, faute de beaux individus.

Aujourd'hui, les principales menaces proviennent des incendies sur tous les sites (rocheux et dunaires), de l'érosion côtière (cas des dunes de Barcaggio et de la côte de Terrenzana), du prélèvement de sable dunaire (cas de Tizzano), de petites coupes amoindrissant la vigueur des individus pour des pratiques de camping sauvage.

Potentialités intrinsèques de production économique

La destruction de l'habitat était autrefois en partie liée à l'utilisation des plus beaux individus pour la confection des poutres de maisons. Cette pratique n'existe plus.

Potentialités forestières nulles.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Ces fourrés subissent de nombreuses dégradations (déchaussements racinaires, coupes...) dues à une forte fréquentation humaine (circulation de véhicules, piétinement, camping sauvage...).

Ils sont également menacés par le développement de l'urbanisation, les incendies et l'érosion côtière dans les zones littorales (y compris le prélèvement de sable dunaire).

Modes de gestion recommandés

Pas de gestion particulière pour l'entretien de ces espaces, si ce n'est une prise de conscience générale de l'intérêt patrimonial de ces habitats et des mesures de prévention des incendies nécessaires à son maintien, ainsi qu'un encadrement rigoureux des pratiques touristiques et sportives sur les côtes rocheuses et les systèmes dunaires.

Une maîtrise foncière du littoral est la mesure prioritaire à prendre pour la conservation de cet habitat.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Absence de données.

Exemples de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Dunes de Barcaggio, acquises en 1997 par le Conservatoire du littoral dans le cadre d'un programme LIFE et dont la restauration est en cours.

Autres sites à Genévrier turbiné du Conservatoire du littoral gérés et en cours de restauration : dunes de Stagnolu (réserve naturelle du parc marin des Bouches de Bonifacio), etc.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence de données.

Bibliographie

- AGENC et CRSC, 1997.
BIONDI E., 1992.
BIONDI E. et MOSSA L., 1992.
GAMISANS J., 1991.
GAMISANS J. et MURACCIOLE M., 1984.
GÉHU J.-M., 1994.
GÉHU J.-M. et BIONDI E., 1994.
OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE CORSE, 1998.
- PARADIS G., 1993.
PARADIS G. *et al.*, 1999.
PARADIS G. et PIAZZA C., 1996.
PIAZZA C., 1997a, 1997b, 1997c et 1997d.
PIAZZA C. et PARADIS G., 1996, 1997 et 1998.
PIAZZA C. *et al.*, 1997.

« Pour en savoir plus »

AGENC, office de l'environnement de Corse.